

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 27 AVRIL 2023

Nombre de membres :

 En exercice : 16
 Présents : 13
 Pouvoirs : 1
 Votants : 14

Date de convocation et d'affichage :

21 avril 2023

Numéro :

D20230427_104

Objet :

Demandes de subvention dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Ecologic

L'an deux mille vingt-trois, le 27 avril, à 8 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD		x	
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	L. LOREAU
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Jean-Paul COURRIER**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

La Communauté de Communes de la Dombes a finalisé la construction de la déchèterie de Châtillon-sur-Chalaronne en mars dernier. Il est prévu d'équiper le site avec un système de vidéoprotection. La déchèterie de Villars-les-Dombes est actuellement équipée de vidéoprotection, mais les équipements doivent être renouvelés.

Les éco-organismes de la filière Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE) lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès de leurs collectivités partenaires, qui souhaitent s'équiper de vidéoprotection sur leurs déchèteries. Afin de les soutenir dans ces investissements coûteux, ils proposent un forfait à l'investissement pour l'installation d'un système de vidéoprotection à hauteur de 3 500 €.

Il est proposé de répondre à cet appel à manifestation d'intérêt pour participer au financement du système de vidéoprotection du site de Châtillon-sur-Chalaronne, ainsi que pour celui de la déchèterie de Villars-les-Dombes.

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver les projets,
- D'autoriser Madame la Présidente à répondre à l'AMI pour la déchèterie Châtillon-sur-Chalaronne, ainsi que pour la déchèterie de Villars-les-Dombes, et à signer tout document afférent à ces dossiers,
- De s'engager à financer le solde par son autofinancement si les subventions obtenues étaient moindres qu'espérées.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** les projets,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à répondre à l'AMI pour la déchèterie Châtillon-sur-Chalaronne, ainsi que pour la déchèterie de Villars-les-Dombes, et à signer tout document afférent à ces dossiers,
- **De s'engager** à financer le solde par son autofinancement si les subventions obtenues étaient moindres qu'espérées.

Ainsi fait et délibéré, le 27 avril 2023

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

